

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [maude-vezina-cssphares-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/f11131de05cadb846ec7300b)
<https://www.cadre21.org/membres/f11131de05cadb846ec7300b>

Date d'obtention : 2025-03-04 17:37:13

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

1. En aucun cas, je dois consulter les images pouvant correspondre à de la pornographie juvénile.
2. Dans un cas de dévoilement de ce type de situation, je prends la trousse d'intervention Sexto et je suis les étapes de la démarche d'intervention. Je peux utiliser l'aide-mémoire. Je m'assure de compléter chacune des étapes.
3. Dans ce type de situation, il peut s'agir d'un acte impulsif ou d'un acte malveillant.
4. Pour utiliser la trousse, trois critères doivent être réunis.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela augmentera mon efficacité dans mes interventions afin d'éviter la propagation des images pouvant correspondre à de la pornographie juvénile et diminuer les conséquences pour les jeunes impliquées.

Aussi, je serais en mesure de mieux outiller et supporter les parents dans ce type de situation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Rencontrer l'élève seul pour compléter la grille d'évaluation de l'incident afin que son témoignage ne soit pas contaminé, compléter chacune des questions de la grille et ne laisser aucun élément sans réponse. Si l'élément ne correspond pas à la présente situation, je dois inscrire "N/A" ou rayer la question d'un trait. L'élève et moi devons signer le formulaire et je dois inscrire l'heure du début de rencontre et celle de fin de rencontre sur le formulaire " grille d'évaluation de l'incident ".